

Article

« Femmes claires, hommes foncés : les racines oubliées du préjugé de couleur »

Peter Frost

Anthropologie et Sociétés, vol. 11, n° 2, 1987, p. 135-149.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/006424ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

FEMMES CLAIRES, HOMMES FONCÉS : LES RACINES OUBLIÉES DU PRÉJUGÉ DE COULEUR



Peter Frost

Lequel est apparu en premier, le préjugé de couleur ou l'esclavage des Noirs ? Ce dernier a-t-il engendré le premier par besoin de garder l'esclave africain à sa place ? Ou bien les Blancs étaient-ils déjà imprégnés de ce préjugé à l'aube de leurs premiers contacts avec les Noirs ?

Cette controverse de « la poule ou de l'œuf » a divisé les historiens américains pendant les cinquante dernières années (Starr et Detweiler 1975: 159-164). Oscar et Mary Handlin (1950) prétendent que les premiers colons en Amérique ne distinguaient pas les esclaves noirs des serviteurs blancs. Si certains préjugés avaient visé les Noirs, il ne s'agissait là que d'un mépris des peuples étrangers en général, qu'il s'agisse de Noirs, de Français ou d'Espagnols. Ce n'est que plus tard, fruit de circonstances historiques, qu'est arrivé le mépris des Noirs en tant que Noirs.

Carl Degler (1959) conteste cette interprétation des faits. Certes, il existait peu de lois discriminatoires avant 1660, ce qui ne signifie pas pour autant l'absence de discrimination. Le préjugé influe d'abord sur le vécu des gens, et ce de façon informelle, avant de se cristalliser dans des lois. En effet, la discrimination de fait, sinon de droit, a été démontrée par Degler dès 1640, à peine vingt ans après la première importation d'esclaves noirs. La perception des impôts, la durée de servitude, le droit de porter des armes et la sévérité de la punition pour des crimes comparables témoignaient tous d'une pratique plus dure à l'endroit des Noirs, libres ou esclaves, qu'envers les étrangers ou les serviteurs blancs. D'après Degler, ce n'est pas l'esclavage qui a donné naissance au préjugé de couleur. C'est plutôt ce dernier qui a fait de l'esclavage des Noirs une institution plus sévère et plus immuable que les formes de servitude précédentes.

Après avoir examiné les deux côtés de la médaille, Jordan (1968) conclut que le préjugé de couleur et l'esclavage en tant qu'institution raciale remontent presque à l'arrivée des premiers colons. Ceci laisse penser que les sentiments anti-noirs sont venus avec les colons de l'autre côté de l'Atlantique. Et pourtant, les préjugés de race semblaient peu connus en Europe avant le 16^e siècle. Il y avait des préjugés, certes; chaque groupe se considérait d'une manière ou de l'autre supérieur aux autres groupes. Mais les Européens

de ce temps-là exprimaient leur chauvinisme plutôt en termes de supériorité culturelle ou religieuse.

Ceci est peu surprenant. Avant l'ouverture de leur continent au monde, les Européens connaissaient peu les gens de races différentes. La représentation des Africains noirs dans l'art médiéval manquait de réalisme; ce qui laisse croire que l'artiste ne les avait jamais vus en chair et en os (Devisse et Mollat 1979). Cette ignorance découlait de plusieurs facteurs: les moyens de communication plus primitifs, la main-mise des musulmans sur les routes de commerce entre l'Europe et l'Afrique noire, des sources importantes d'esclaves non africains (Slaves, Tartares, Circassiens) et l'absence de sociétés esclavagistes au delà de certaines régions au bord de la Méditerranée (Origo 1955; Verlinden 1977).

Peu de conflits ethniques à travers l'histoire précolombienne reposaient sur des différences de couleur. Ce n'était en général que des nations depuis longtemps avoisinantes qui entraient en conflit. Si elles se différençaient au début, elles finissaient par se ressembler en raison des transferts de population: assimilation de prisonniers de guerre, intermariage, concubinage, etc. Comme le constate Pierre van den Berghe (1983: 227-228):

The typical situation is that ethnies which have been neighbors for a while also look alike on the average. More precisely, genetic variation within each group is typically much larger in virtually every phenotype than mean differences between groups. Therefore, racism, in the majority of cases, is no good at all in discriminating between neighbors. Racism would do a much better job of discriminating between distant groups, but, unless they meet, distant groups are seldom interested in discriminating between themselves; indeed, they are often not even aware of each other's existence.

Notre recherche sur les origines du préjugé de couleur se heurte à un obstacle. Comment le dépasser? La difficulté tient en grande partie à notre tendance à ne considérer ce préjugé que comme un marquage ethnique, c'est-à-dire un moyen de distinguer « nous » des « autres ». Mais la couleur de la peau peut avoir d'autres significations. C'est en effet ce que suggère Jordan (1968: 8-9) pour trancher la controverse de « la poule ou de l'œuf »: le préjugé de couleur a précédé l'esclavage des Noirs, mais sous une forme qui n'avait rien à voir avec les Noirs ou l'esclavage:

Whiteness, moreover, carried a special significance for Elizabethan Englishmen: it was, particularly when complemented by red, the color of perfect human beauty, especially *female* beauty. This ideal was already centuries old in Elizabeth's time, and their Queen was its very embodiment: her cheeks were « roses in a bed of lillies » (...) It was important, if incalculably so, that English discovery of Black Africans came at a time when the accepted standard of ideal beauty was a fair complexion of rose and white. Negroes not only failed to fit this ideal but seemed the very picture of perverse negation.

Pour comprendre le sens originare de la couleur de la peau, il faut la situer dans son contexte originare. Alors, remontons aux moments de l'histoire qui précèdent le débarquement des premiers colons en Amérique. Retraversons l'Atlantique pour atteindre les rives de leur continent natal.

▣ La blancheur féminine en Europe médiévale

Les ancêtres des premiers colons américains percevaient la couleur de la peau de façon plus relative et plus individuelle que nous ne le faisons aujourd'hui. « Blanc », « brun » et « noir » au Moyen Âge se traduirait mieux dans notre langage par « chair », « foncé » et « très foncé ». Certes, la littérature d'alors fait état des différences de couleur, mais celles-ci consistent principalement en des différences entre individus plutôt qu'entre races. Une personne blanche n'est qu'un individu au teint clair; une personne noire, un individu au teint foncé (Curry 1916). En effet, les Européens du Moyen Âge n'ont pas conscience d'appartenir à une race blanche, ne fût-ce que faute de connaître d'autres races. Cette ignorance les rend plus sensibles aux différences de couleur entre eux; et ce, surtout entre les sexes.

Le teint clair était estimé comme essentiel à la féminité :

Le teint blanc semble aussi avoir été marque de féminité. C'est en tout cas ce que suggèrent tant de tableaux à thèmes mythologiques, où les femmes sont systématiquement plus blanches que les hommes. Liébault (1582) le dit très explicitement : « Le teint délicat se voit plus souvent aux femmes qu'aux hommes », en raison de leurs genres de vie différents. De sorte qu'une femme hâlée devait être perçue non seulement comme plus vulgaire, mais aussi comme moins féminine qu'une femme au teint blanc et délicat.

Phan et Flandrin 1984: 50

Les romanciers médiévaux comparent la belle héroïne à tout ce qui est blanc : l'ivoire, l'hermine, le cygne, la perle, la fleur de lis, la fleur d'épine et surtout la neige. Dans *Perceval le Gallois* (c. 11e siècle), le héros pense à sa chère amie à la vue du sang sur la neige :

Quand il vit la neige tassée à l'endroit et le sang tout autour, il s'appuya sur sa lance pour regarder cette apparence étrange : le sang et la neige ainsi rapprochés lui rappellent les vives couleurs de Blanchefleur son amie. Il y pense si volontiers qu'il oublie où il est. Comme en la face de son amie le vermeil ressortait sur le blanc, ainsi les trois gouttes de sang se détachent sur la blancheur de la neige. Et l'idée lui plaît tant qu'à force de regarder, il croit bien vraiment contempler le teint si frais de son amie, la belle.

Chrétien de Troyes 1947: 98

Le même roman dépeint une femme moins belle de couleur plus sombre :

...jamais créature plus souverainement laide ne s'est montrée même en enfer. Jamais vous ne vîtes métal si grisâtre que son cou et ses mains ne le fussent davantage.

Chrétien de Troyes 1947: 109

L'assimilation de la peau claire à la féminité ignore les bornes de nationalité. Un survol de la littérature anglaise du Moyen Âge constate :

The skin of beautiful women and children must be smooth, flawless, soft as silk, and above all, shining white. The adjective *white* is very commonly used to describe beautiful women and children and handsome men as well. The word is synonymous, for the most part, with beautiful, and when used alone, is probably meant to describe the skin in general.

Curry 1916: 80

Dans la littérature allemande la femme idéale de cette époque est ainsi représentée :

On aimait le front courbé et blanc; le nez assez long, pas large, pas crochu, mais droit ou un peu courbé; le menton rond, blanc comme l'ivoire, comme la neige ou comme les lys et orné d'une fossette; le cou rond, pas trop long et pas trop large, d'une telle blancheur fine que le vin rouge qu'elle boit transparait à travers la peau. Également blanches sont les épaules et la nuque du cou; ce qui s'effile doucement et délicatement d'en haut à en bas. L'idéal féminin exigeait des bras doux, blancs, ronds et assez longs et des mains bien formées, douces et blanches comme l'hermine ou la neige.

Weinhold 1882: 226-227.

Des attitudes plus ambivalentes entourent le teint masculin. Est beau l'homme au teint clair; viril et fort, celui au teint brun. La dixième marque d'une chevalerie de « fort courage » exige de lui « une couleur brune sur tout son corps » (Curry 1916: 87). Par contre, quelque partagés que soient les sentiments pour l'homme au teint brun, celui au teint noir est laid sinon grotesque. C'est là la couleur des êtres effrayants: géants, démons, sorciers, sarrasins, païens étrangers et autres peuples réels ou imaginaires (Curry 1916: 87-90; Colby 1965: 85-87).

Colby (1965: 4, 59), dans son survol de la vieille littérature française, confirme cette propension à assimiler la peau claire davantage à la féminité qu'à la masculinité.

The adjective *cler* refers to the brightness of the face, no matter whether redness, whiteness, or both are being emphasized. This characteristic is more important for women than for men. The whiteness of the chest or bosom, both of which are referred to as the *pis* or *paitrine*, is emphasized in the portraits of one man and four women and is compared to that of ermine, freshly fallen snow, a lily, and a hawthorn blossom.

Il en est de même pour la littérature gréco-romaine (Blumner 1892: 4, 19-21, 40; Ogle 1912, 1913):

Pour décrire la peau, *candor* (blanc) s'utilise très souvent quand l'écrivain vante la beauté des jeunes filles, des femmes et des garçons adolescents; si souvent que plus du quart de toutes les références [à la couleur de la peau] se classent dans cette catégorie. La beauté de *candor* est moins souvent vantée à l'égard du sexe masculin — pas du tout dans le cas des hommes matures — car un tel teint féminin, bien que acceptable pour un garçon ou un adolescent, ne convient pas à un homme.

Blumner 1892: 19-20

Ce n'est pas seulement les classes sociales dominantes qui valorisent la peau claire féminine. Les classes populaires aussi la vantent. C'est apparemment ce qu'indique le folklore des Îles britanniques (Child 1965: (1) 86, (2) 183, 363, 399-400; Mead 1969: 321-334), de l'Italie (Martinengo-Cesaresco 1886: 95, 113, 117, 119, 139), de la Yougoslavie (Bartok et Lord 1951: 269, 279, 287, 293-297, 303, 305, 319, 357, 405, 421) et de la Roumanie (Bartok 1967: 41, 45, 47, 61, 73, 83, 117, 119, 129, 149, 163-165, 167, 199, 233, 415, 513, 565).

☐ Dimorphisme sexuel dans la couleur de la peau : base biologique d'un trait culturel ?

Sur quoi reposait l'idée que les femmes devraient être plus claires? Probablement sur le fait qu'elles le sont. En effet, la peau féminine possède moins d'hémoglobine et de mélanine; ce qui la rend moins rouge et moins brune que la peau masculine (Edwards et Duntley 1939). Les études spectrophotométriques situent le pouvoir de réflexion de la

peau des femmes au-dessous celle des hommes à travers une grande étendue de populations humaines (van den Berghe et Frost 1986; Frost 1987). La différence entre les sexes est de 2 à 3%, c'est-à-dire plus de la moitié de l'étendue de variation normale dans une population homogène.

Cette différence de teint ne découle pas des différences de style de vie entre hommes et femmes. Elle s'inscrit plutôt dans les changements physiologiques concomitants à la maturation sexuelle (Omoto 1965). En effet, ce n'est qu'à partir de la puberté que le teint féminin se différencie du teint masculin (Kalla 1973; Kahlon 1976; Mesa 1983).

La peau plus claire chez la femme se voit-elle suffisamment pour se faire remarquer? Question de perspective. Dans les sociétés cosmopolites de nos jours, la différence de couleur entre les sexes s'amoindrit au profit de la différence de couleur raciale. En revanche, les sociétés moins hétérogènes de jadis en étaient vivement conscientes. Les arts aztèque, étrusque, égyptien, chinois et japonais peignaient les femmes d'un teint plus clair que celui réservé aux hommes (Soustelle 1970: 130; Pallottino 1985: 34, 45, 73, 76-77, 87, 93, 95, 105, 107, 115; Capart 1905: 26-27; Wagatsuma 1967). Ce schème se reflète dans la tradition orale et écrite de diverses sociétés. En témoigne ce récit d'un amérindien Hopi :

We often talked of the types of women we liked best (...) I preferred a light complexion for we say that a woman with a dark skin may be half man.

Talayesva 1942: 281

En témoigne également ce proverbe énoncé par un disciple d'Aristote :

Ceux qui sont trop foncés sont lâches; ceci s'applique aux Egyptiens et aux Ethiopiens. Mais les excessivement clairs sont également lâches; témoin les femmes.

Forster 1893: 812

Aristote lui-même y fait allusion en parlant du liquide séminal sécrété par la femme pendant le coït :

Elle [la sécrétion] a lieu généralement chez les femmes au teint pâle et d'apparence strictement féminine; elle n'a pas lieu chez les brunes d'apparence masculine.

Aristote 1961, 1: 20

En avance sur les études spectrophotométriques de nos jours, Aristote constate qu'au moment de la puberté « les mâles et les femelles prennent leur complexion définitive » (1968, 7 (1): 581b).

Au Moyen Âge, l'héroïne du roman *Aucassin et Nicolette* essaye de se faire passer pour homme. Elle s'habille en tunique et culotte et, pour compléter l'effet, assombrit son visage. Au 16^e siècle, l'écrivain français Jean Liébault observe que « Le teint délicat se voit plus souvent aux femmes qu'aux hommes » (Phan et Flandrin 1984).

☒ Arrière-plan du préjugé de couleur et de l'esclavage des Noirs

Se pourrait-il que la valorisation de la blancheur féminine ait engendré du mépris pour des ethnies au teint plus sombre? En Europe médiévale, il n'existe que quelques frontières ethniques autour desquelles un préjugé de couleur peut se cristalliser, soit celles

des Sarrasins, des Tartares et des Juifs. Dans les trois cas, nous allons le voir, les différences de couleur contribuent à la formation de stéréotypes négatifs.

Les romans et chansons du Moyen Âge qui louent la bravoure des chevaliers chrétiens face aux Sarrasins infâmes ne cessent de signaler le teint sombre de l'ennemi (Comfort 1911; Curry 1916: 89; Metlitzki 1977: 192-197). *La Chanson de Roland* dépeint le perfide Abisme comme « aussi noir que poix fondue ». « Plus noirs que poix ou encre » sont les Turcs dans la *Chanson d'Aspremont*. Un géant sarrasin « loathly and was swart as pitch » paraît dans *Rouland and Vernagu*. On rencontre un autre géant sarrasin dans *Ferumbras*; « both black and loathly, and grisly of cheer. In all manner wise, evil was he shaped : he seemed a devil of hell that out was escaped ».

Il se peut que les descriptions des Sarrasins comme « noirs », plutôt que « bruns » relèvent de la caricature. De plus, ces termes s'emploient dans un sens plus relatif au Moyen Âge qu'aujourd'hui. Toutefois, certains romans, comme *La Chanson de Roland*, attestent explicitement la présence de Noirs dans les rangs de l'ennemi :

De quoi sert leur déroute? Si Marsile s'est enfui, son oncle est resté, Marganice, qui tient Carthage et l'Ethiopie, une terre maudite: il a en sa seigneurie l'engeance des Noirs (...) Quand Roland voit la gent maudite, qui est plus noire que l'encre et qui n'a rien de blanc que les dents, il dit: « Je le sais maintenant en vérité, c'est aujourd'hui que nous mourrons. »

Bédier 1931: 143-144

Un autre peuple de couleur connu des Européens sont les Tartares, nation turco-mongole habitant les steppes au nord de la mer Noire. Dans un roman du 14^e siècle, *Le Roi de Tars*, une princesse chrétienne épouse un Khan tartare et, par la suite, donne naissance à une masse de chair sans vie et sans forme. Les plaidoyers du Khan aux déités païennes étant sans issue, il consentit à faire baptiser la masse de chair qui devient immédiatement un beau garçon. Impressionné, le Khan se convertit au christianisme et dans l'eau baptismale sa peau blanchit. Dans deux chroniques franco-latines de la même période, la concubine chrétienne d'un Khan tartare lui donne un fils blanc d'un côté, noir de l'autre. Au baptême, l'enfant émerge de l'eau blanc des deux côtés (Hornstein 1941).

Enfin, les Juifs aussi font l'objet d'un « colorisme » défavorable. Au 13^e siècle, Joseph ben Nathan raconte un dialogue entre son père et un juif apostat (Blumenkranz 1966: 21) :

Apostat — « Vous êtes plus laids que tous les hommes qui sont sur la terre, tandis que les gens de notre peuple (chrétien) sont fort beaux. »

R. Nathan — « Les pruneaux qui croissent sur les haies (et qui sont noirs) de quelle fleur sortent-ils? »

Apostat — « D'une fleur blanche... »

R. Nathan — « Eh bien ! nous autres Juifs, nous sommes issus d'une source pure et blanche, c'est pour cela que notre figure est noire; mais vous, vous sortez d'une source rouge et impure, c'est pour cela que vous avez le teint blond et haut en couleur. Mais le véritable motif est que nous sommes dans la servitude. »

Blumenkranz (1966: 140) cite un autre texte où un chrétien reproche à un juif d'être « noir et laid, et pas du tout blanc comme le reste de l'humanité ».

La fermeture de l'Europe sur le monde commence à se rompre à partir du 14^e siècle. La peste noire décime une bonne partie des classes ouvrières; en même temps, l'augmentation du commerce avec l'Orient stimule la croissance économique, surtout dans l'Europe méridionale. Dans le nord de l'Europe, la demande accrue de main-d'œuvre entraîne l'embourgeoisement de la paysannerie. Dans le sud, elle incite les classes dominantes à faire venir des travailleurs d'ailleurs. En 1363, Florence autorise l'importation à grande échelle d'esclaves de l'étranger. Un recensement partiel les révèle à majorité Tartares et Slaves venant des rives de la mer Noire (Origo 1955 et tableau 1).

TABLEAU 1
Esclaves à Florence en 1366-1397

<i>Nationalité</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Tartares	274	76.7
Grècs	30	8.4
Russes	30	8.4
Turcs	8	2.2
Arabes et Sarrasins	5	1.4
Bosniens	5	1.4
Circassiens	4	1.1
Crétans	1	.3

Bien que des hommes et des femmes de toutes les nationalités se vendent et s'achètent, on les différencie selon leur couleur. En effet, les actes de vente mentionnent la couleur de la peau plus souvent que tout autre trait physique. La plupart des actes ne donnent que le nom, la couleur, la religion ou la nationalité, le prix et, parfois, l'âge (Verlinden 1977, II: 142, 156-157, 467-474, 916). Dans certains cas il n'est fait mention pour l'esclave que de sa couleur blanche, olivâtre ou noire.

Le prix d'un esclave monte à la mesure de son degré de blancheur; les plus chers sont les Russes et les Circassiens, ensuite les Tartares, les Maures blancs et, enfin, les Maures noirs (Verlinden 1977: 519). La couleur influe plus sur les prix des femmes que sur ceux des hommes. « Le sexe, la race et la couleur comptent également, la femme valant plus que l'homme, la Russe blanche plus que la Tartare jaune ou la négresse » (Verlinden 1977, II: 517). Il est douteux que ces écarts de prix reflètent une productivité plus élevée de la part des esclaves russes et circassiens. Une lettre d'une mère italienne à son fils lui conseille d'acheter un Tartare, puisque de telles gens sont « robustes et faits pour le travail ardu ». Cependant, « les rouges — c'est-à-dire, les Russes, sont d'un teint plus beau et plus attrayant » (Origo 1955).

Au cours du 15^e siècle l'accès aux marchés des esclaves de la mer Noire est progressivement coupé par les Turcs. La chute de Constantinople en 1453 et de Caffa en 1494

nécessite une réorientation des zones de recrutement. De plus en plus, on recourt à des Noirs africains pour combler la demande. Ceux-ci sont initialement achetés par l'entremise des Maures en Espagne et en Afrique du Nord. Mais en 1460 les Portugais parviennent à établir une liaison commerciale directe avec l'Afrique sous-saharienne par l'océan Atlantique. C'est par cette route qu'arrivent dorénavant les Noirs en Europe et, plus tard, dans le Nouveau Monde (Verlinden 1977, II).

À travers l'Europe méridionale, les Noirs africains grossissent les rangs des esclaves en nombre de plus en plus grand. Dès 1393, on érige un hôpital à Séville pour veiller à leurs besoins (Pike 1967). À Naples, la deuxième moitié du 15^e siècle les voit atteindre 83% de la population esclave (Verlinden 1977, II: 353). Ils croissent aussi en nombre ailleurs dans le bassin méditerranéen : la Catalogne, le sud de la France, Gênes et Venise (Verlinden 1977, II: 354).

En Sicile, dans le royaume de Naples, en Valencie et à Majorque, on les met au travail sur les plantations de canne à sucre, les vignobles et d'autres exploitations agricoles (Verlinden 1977, II: 353-356). Sur l'île de Majorque, de 18 à 36% de la population est esclave (Verlinden 1977, II: 351-358). Le code pénal de 1406 à Majorque interdit aux esclaves de se réunir en groupes de plus de deux personnes, de porter des armes et de sortir de chez eux la nuit. À un esclave qui brise le couvre-feu, on donne cent coups de fouet. Celui qui porte des armes reçoit le même châtiment pour la première offense, la flagellation sans pitié pour la deuxième et l'amputation d'un pied pour la troisième. Les rassemblements de plus de deux personnes sont punis par cinquante coups de fouet pour la première offense, cent coups de fouet pour la deuxième et la flagellation sans pitié pour la troisième (Verlinden 1977, II: 351-352). À l'aube de la découverte de l'Amérique, tous les traits caractéristiques de l'esclavage des Noirs sont déjà en place : une force du travail asservie et de plus en plus souvent noire, des plantations exigeant de grands nombres de travailleurs pour produire de grandes quantités de denrées destinées à l'exportation, et un ensemble de normes juridiques limitant la liberté de ces travailleurs dans tous les aspects de leur vie sociale.

Pendant ce passage de l'esclavage multi-ethnique du Moyen Âge à l'esclavage des Noirs, les distinctions de couleur déjà mentionnées se poursuivent et s'intensifient. Le sexe et la couleur se confondent dans le prix des esclaves. Alors que les Noirs des deux sexes se vendent au même prix, les femmes russes ou circassiennes rapportent 50% de plus que les hommes de même nationalité qu'elles (Verlinden 1977: 211, 224, 306, 315, 330-331, 517). La haute valorisation des esclaves blanches influe sur le sex-ratio de la population esclave; celle-ci étant à majorité masculine chez les Noirs, féminine chez les Blancs (Verlinden 1977: 331, 460 et tableau 2).

Après la chute de Constantinople, le nombre des femmes noires augmente d'un tiers jusqu'à représenter plus de la moitié des esclaves noirs; apparemment en raison de la pénurie d'esclaves blanches venant des rives de la mer Noire. Cependant, la proportion des femmes chez les esclaves noirs n'atteindra jamais les niveaux constatés chez les Russes et les Circassiennes. Comme le constate Verlinden (1977, II: 331) : « Si les femmes de couleur peuvent convenir, comme les blanches, au travail ménager, elles semblent avoir exercé moins d'attrait personnel sur leurs acquéreurs que ne l'avaient fait les Circassiennes et les Russes pendant la période antérieure à la fermeture des détroits en 1453 ».

TABLEAU 2
Sex-ratio de la population esclave au 15e siècle

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>% du Total</i>	<i>% Féminin</i>
Sicile					
Noirs - 1400-1450	27	12	39	68	31
- 1450-1500	35	40	75		53
Maures blancs	5	5	10	6	50
Tartares	3	4	7	4	57
Russes	6	11	17	10	65
Circassiens	2	18	20	12	90
Naples					
Noirs	42	58	100	41	58
Maures	6	2	8	3	25
Turcs	11	2	13	5	15
Tartares	12	12	24	10	50
Russes	4	33	37	15	89
Circassiens	10	53	63	25	84

N.B. À Naples, la plupart des esclaves maures et turcs sont des prisonniers de guerre; ce qui explique le taux masculin élevé.

Les échantillons reposent sur des actes de vente et d'achat. Ils ne constituent pas un recensement de tous les esclaves.

Pour mettre de la chair sur ces os statistiques, il faut consulter la littérature de cette époque. À Florence, Fazio degli Uberti écrit vers 1370 dans *Il Dittamondo* que « le genti [en Angleterre] vi son bianche e con bei volti si come neri e sozzi in Etiopia. » (Les gens en Angleterre sont blancs avec de beaux visages de même qu'ils sont noirs et sales en Ethiopie.) Dans une allégorie religieuse du 15e siècle, *Le traité de la vie contemplative*, Jésus épouse une Ethiopienne, symbole de l'âme noircie du pécheur. Dieu le père s'oppose à cette mésalliance : « Il me plaît que tu pregnes une espouze, mais non pas celle-là, car elle est trop laide et noire, et de basse extraction et ribaude. Tu feroies deshonneur à ton lignaige qui est si grant seigneur. ... C'est une Ethiopienne noire comme un More de Morienne » (Devisse et Mollat 1979: 144).

En 1439, John Lydgate relate l'histoire d'un mariage mixte à la cour du royaume de Naples (Bergen 1923-27: 1000-1001). Un Noir, esclave du cuisinier du roi, est affranchi et marié à une servante, Philipot Cathenoise (Philippa Catanensi). Celle-ci, grâce à ses intrigues, réussit à faire promouvoir son mari au rang de sénéchal du roi. Mais la montée rapide du Noir est vue sous un mauvais jour :

« O Lord ! » quoth Bochas, speaking of his disdain,
 « What moves this Fortune for to make cheer,
 With her favour to raise up a foreigner
 Upon her wheel, with bright feathers clear;
 But of custom it is her manner

Fairest taper with cheer and countenance,
 When she will bring a man unto mischance,
 For he that was a boy the last day,
 An Ethiopian brown and horrible of sight,
 And afore-time in the kitchen lay
 Among the pots with body cold anight,
 Now he of new has taken the order of knight,
 With king Charles now is he senescall :
 Such sudden climbing asks a sudden fall. »

La fortune de Philipot change à la suite de la mort de son mari. Ses enfants meurent de diverses causes et ses intrigues sont découvertes. À la fin de l'histoire, elle est brûlée vive. La morale en est évidente : Que l'on soit servante ou esclave, il ne faut pas s'élever trop au-dessus de son rang dans l'échelle sociale. L'idée voulant que l'esclavage soit la place assignée au Noir commence à s'implanter.

Une cargaison d'esclaves mise en vente à Lagos au Portugal est décrite en 1444 par le chroniqueur Gomes Eanes de Zurara :

Et ceux, exposés ensemble dans ce champ, étaient quelque chose de merveilleux à voir, car entre eux étaient certains d'une blancheur raisonnable, beaux et bien proportionnés, d'autres moins blancs, ressemblant à des mulâtres, d'autres encore aussi noirs que des Éthiopiens et si désaffectonnants, tant par leurs visages que par leurs corps, que de quasi paraître, aux hommes qui les regardaient, comme les images d'une hémisphère plus basse.

Zurara 1949: II 124-125

Il *Pentamerone*, publié en 1634-36, présente une série de contes folkloriques recueillis aux alentours de Naples. Déjà vieillis au moment de leur cueillette, ces contes nous révèlent beaucoup des attitudes entretenues envers les esclaves noirs aux 15^e et 16^e siècles. En particulier, ils mettent en relief le lien entre la valorisation de la blancheur féminine et la dévalorisation du Noir (de la Noire, à vrai dire). Le premier conte, qui encadre les autres, se penche sur une princesse désireuse de se marier avec un prince qui, à cause du maléfice d'une fée, repose dans un sommeil éternel. Pour qu'elle le réveille et le réclame comme mari, il lui faut remplir un vase de ses larmes. Elle réussit sa tâche mais, au dernier moment, une esclave noire saisit le vase et épouse le prince. La noire devenue reine empêche la princesse d'expliquer au prince cette fraude. La princesse recourt alors à des moyens indirects; pendant cinq jours elle récite des contes de fées devant la cour du prince. Le cinquième jour, elle raconte *Les trois citrons*, histoire d'un prince qui, malgré les supplications de son père, refuse de prendre femme. Cependant, à un moment donné :

... the Prince was about to cut a cream cheese in half, but, being distracted watching some jackdaws flying about, he unfortunately cut his finger, and two drops of blood fell on the cheese. This produced such a beautiful combination of colours that the Prince was seized with the desire to have a wife as white and red as the cheese dyed with his blood.

Croce 1979: II 151

Le prince du conte parcourt le monde à la recherche d'une femme au teint blanc et rouge. Enfin, en coupant un citron magique, il voit en sortir l'objet de ses désirs. Il la laisse brièvement et, dans l'entretemps, une esclave noire arrive, la tue et se substitue à elle. De retour, le prince est bouleversé lorsqu'il voit une femme noire à la place de la blanche :

Shortly afterwards the Prince returned with a great cavalcade, and when he found a band of dark caviare where he had left a pan of white milk, he was for a time beside himself. At last he said: « Who has made this blot of ink on the fair white sheet on which I thought to write my happiest days? Who has draped with mourning the freshly white-washed house in which I hoped to find all my joy? Why do I find this black touchstone when I left a mine of silver that would make me rich and happy? »

Croce 1979: II 156

À la suite d'une série d'événements miraculeux, la blanche revient à la vie et s'unit au prince. La noire, démasquée, est brûlée vive. Après avoir raconté *Les trois citrons*, la princesse se présente comme celle du conte. La noire confesse sa tromperie et est enterrée vivante. Avec cette fin « joyeuse » le prince et la princesse se marient.

En Sicile vers la fin de la période esclavagiste paraît saint Benoît le Maure, seul saint noir reconnu par l'église catholique au Moyen Âge. Né libre en 1526, il subit toutefois de la discrimination. La légende veut, en fait, qu'il ait été blanc à l'origine et qu'il ait prié Dieu de le rendre laid afin d'éviter les tentations des femmes – alors, Dieu noircit sa peau (Bastide 1967). À l'âge de 21 ans, saint Benoît fut entouré d'un groupe de personnes qui se moquent de sa couleur. Un ermite errant le voit et vient à sa défense; « Vous vous moquez de ce pauvre noir maintenant, mais je vous dis que vous entendrez bientôt de grandes choses de lui » (Butler 1956, II: 30-31). Saint Benoît le Maure excepté, le discours religieux de cette époque tend à assimiler les Noirs africains au Mal. Sainte Thérèse d'Avila (1515-1582) raconte ainsi l'une de ses expériences d'être tourmentée par des démons :

Une autre fois, il fut cinq heures à me tourmenter par des douleurs si terribles et un trouble intérieur et extérieur si violent, qu'il me semblait ne pouvoir plus les soutenir. (...) Il plut au Seigneur de me montrer que le démon en était l'auteur, car je vis près de moi un affreux petit nègre, qui grinçait des dents, comme désespéré de trouver une perte là où il croyait rencontrer un gain.

Sainte Thérèse d'Avila 1982: 282-283

Le 17^e siècle voit le déclin rapide de l'esclavage en Europe méridionale (Verlinden 1977, II: 1026-1027). La concurrence du Nouveau Monde, tant pour l'achat des esclaves que pour la vente des produits agricoles, s'ajoute à la croissance d'une main-d'œuvre libre; ce qui entraîne la disparition de l'esclavage et sa tombée en désuétude. L'esclavage des Noirs, qui a pris naissance en Europe, se déplace maintenant de l'autre côté de l'Atlantique.

☐ Conclusion

Le passage de l'esclavage multi-ethnique du Moyen Âge à l'esclavage des Noirs convient à la thèse de Carl Degler. Prétendre que l'esclavage des Noirs a créé le préjugé de couleur, c'est mettre la charrue devant les bœufs. Il serait plus exact de dire que le préjugé de couleur a fait de l'esclavage des Noirs une institution plus déshumanisante que les formes de servitude précédentes. Plus exact encore, la dévalorisation de la peau noire est issue de la valorisation de la peau claire chez la femme, valorisation devançant les premiers contacts Noirs-Blancs et fondée sur une réelle différence de teint entre les sexes.

De marquage sexuel à marquage racial, voilà en bref la transformation sémiotique qu'a subie la couleur de la peau depuis le Moyen Âge. Or, comment s'est passé initialement

le passage à ce premier stade, la couleur de la peau comme marquage sexuel? Comment se fait-il que les femmes possèdent un teint plus clair que celui des hommes? Quelle en était le caractère adaptatif? Ou bien s'agit-il simplement d'un trait fortuit, fruit d'un processus physiologique quelconque, qui ne possède aucune signification en soi?

Pour répondre à ces questions, il faut remonter beaucoup plus loin dans l'histoire que je ne l'ai fait ici. Il faudrait en effet puiser dans la préhistoire et la primatologie; travail dont j'espère décrire les résultats dans un prochain article.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME

1984 *Aucassin et Nicolette*. Paris: Flammarion.

BARTOK B.

1967 *Rumanian Folk Music*, Vol. 3 B. Suchoff (éd.). La Haye: Martinus Nijhoff.

BARTOK B. et A.B. Lord

1951 *Serbo-Croatian Folk Songs*. New York: Columbia University Press.

BASTIDE R.

1967 « Color, Racism, and Christianity », *Daedalus* 96: 312-327.

BÉDIER J. (éd.)

1931 *La Chanson de Roland*. Paris: L'Édition d'art H. Piazza.

BERGEN H.

1923-27 *Fall of Princes*, (John Lydgate). « The Story of Philippa Catanensi ». Washington: Carnegie Institution of Washington.

BLUMENKRANZ B.

1966 *Le Juif médiéval au miroir de l'art chrétien*. Paris: Études augustinienes.

BLUMNER H.

1892 *Die Farbenbezeichnungen bei den Romischen Dichtern*. Berlin: Stud. f. class.

BUTLER A.

1956 *Butler's Lives of the Saints*. Londres: Palm Publishers.

CAPART J.

1905 *Primitive Art in Egypt*. London: H. Grevel.

CHILD F.J.

1965 *The English and Scottish Popular Ballads*. New York: Dover.

CHRÉTIEN DE TROYES

1947 *Perceval le Gallois ou le conte du Graal*. Paris: Stock.

COLBY A.M.

1965 *The Portrait in Twelfth-Century French Literature*. Genève: Droz.

- COMFORT W.W.
1911 « The Saracens in Christian Poetry », *The Dublin Review*, 149: 23-48.
- CROCE B.
1979 *The Pentamerone of Giambattista Basile*. Westport: Greenwood Press.
- CURRY W.C.
1916 *The Middle English Ideal of Perceval Beauty; as found in the Metrical Romances, Chronicles, and Legends of the XIII, XIV, and XV Centuries*. Baltimore: J.H. Furst.
- DEGLER C.
1959 « Slavery and the Genesis of American Race Prejudice », *Comparative Studies in Society and History*, II: 49-66, 488-495.
- DEVISSE J. et M. Mollat
1979 *L'image du Noir dans l'art occidental*. Vol. II, 1ère partie. Paris: Bibliothèque des arts.
- EDWARDS E.A. et S.Q. Duntley
1939 « The Pigments and Color of Living Human Skin », *American Journal of Anatomy*, 65: 1-33.
- FORSTER R. (éd.)
1893 *Scriptores Physiognomnici*. Leipzig.
- FROST P.
1987 *La couleur de la peau humaine : les rapports entre son dimorphisme sexuel et sa perception sociale*. Thèse de maîtrise, Département d'anthropologie, Université Laval.
- HANDLIN O. et M.F. Handlin
1950 « Origins of the Southern Labor System », *William and Mary Quarterly*, 3ème série, 7: 199-222.
- HORNSTEIN L.H.
1941 « New Analogues to the King of Tars », *Modern Language Review*, 36: 433-442.
- JORDAN W.
1968 *White over Black: American Attitudes toward the Negro 1550-1812*. Williamsburg: University of North Carolina Press.
- KAHLON D.P.S.
1976 « Age variation in Skin Color. A Study in Sikh Immigrants in Britain », *Human Biology*, 48: 419-428.
- KALLA A.K.
1973 « Ageing and sex differences in human pigmentation », *Z. Morph. Anthrop.*, 65: 29-33.
- MARTINENGO-CESARESCO E.
1886 *Essays in the Study of Folk-Songs*. Londres: J.M. Dent & Sons.
- MEAD W.E.
1969 « Color in the English and Scottish Popular Ballads »: 321-334, in F.J. Furnivall, *An English Miscellany*. New York: Benjamin Blom.
- MESA M.S.
1983 « Analyse de la variabilité de la pigmentation de la peau durant la croissance », *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 10, série 13: 49-60.

METLITZKI D.

1977 *The Matter of Araby in Medieval England*. New Haven et Londres: Yale University Press.

OGLE M.B.

1912 « Classical Literary Tradition in Early German and Romance Literature », *Modern Language Notes*, 27: 233-242.

1913 « The Classical Origin and Tradition of Literary Conceits », *American Journal of Philology*, 34: 125-152.

OMOTO K.

1965 « Measurements of Skin Reflectance in a Japanese Twin Sample », *J. Anthropol. Soc. Nippon* (Jinruigaku Zasshi), 73: 115-122.

ORIGO I.

1955 « The Domestic Enemy: The Eastern Slaves in Tuscany in the 14th and 15th centuries », *Speculum*, 30: 321-366.

PALLOTTINO M.

1985 *La peinture étrusque*. Genève: Flammarion.

PHAN M.C. et J.L. Flandrin

1984 « Les métamorphoses de la beauté féminine », *L'Histoire*, 68: 48-57.

PIKE R.

1967 « Sevillian Society in the 16th century: Slaves and Freedmen », *Hispanic American Historical Review*, 47: 344-359.

SAINTE THÉRÈSE D'AVILA

1982 *Oeuvres complètes de Thérèse d'Avila 1. Ma vie. Relations spirituelles*. Paris: Les Éditions du Cerf.

SOUSTELLE J.

1970 *The Daily Life of the Aztecs*. Stanford: Stanford University Press.

STARR R. et R. Detweiler

1975 *Race, Prejudice and the Origins of Slavery in America*. Cambridge (Mass.): Schenkman Publishing Co.

TALAYESVA Don C.

1942 *Sun Chief: The Autobiography of a Hopi Indian*. New Haven: Yale University Press.

VAN DEN BERGHE P.L.

1983 « Class, race and ethnicity in Africa », *Ethnic and Racial Studies*, 6: 221-236.

VAN DEN BERGHE P.L. et P. Frost

1986 « Skin Color Preference, Sexual Dimorphism, and Sexual Selection: A Case of Gene-Culture Co-evolution? », *Ethnic and Racial Studies*, 9: 87-113.

VERLINDEN C.

1977 *L'Esclavage dans l'Europe médiévale*, Vol. II. Gent: Rijksuniversiteit te Gent.

WAGATSUMA H.

1967 « The Social Perception of Skin Color in Japan », *Daedalus*, 96: 407-443.

WEINHOLD K.

1882 *Die Deutschen Frauen in dem Mittelalter*. Vienne: Druck und Verlag von Carl Gerald's Sohn.

ZURRA G.E. de

1949 *Cronica dos feitos de Guiné, II*. Agencia general das colonias.

RÉSUMÉ / ABSTRACT

Femmes claires, hommes foncés : les racines oubliées du préjugé de couleur

Le préjugé de couleur a-t-il pris naissance dans l'esclavage des Noirs? Ou bien a-t-il précédé ce dernier, faisant de lui une institution plus déshumanisante que les formes de servitude précédentes? La deuxième proposition semble plus conforme au développement historique de l'esclavage, depuis l'institution multi-ethnique du Moyen Âge jusqu'à celle de caractère entièrement racial de l'ère coloniale. La dévalorisation de la peau noire repose, semble-t-il, sur une forte association de la peau claire à la féminité, substrat culturel précédant les premiers contacts Noirs-Blancs et reposant sur une réelle différence de teint entre les sexes.

Fair Women, Dark Men : The Forgotten Roots of Colour Prejudice

Was colour prejudice a creation of Black slavery? Or did colour prejudice precede Black slavery, moulding the latter into a more dehumanising institution than previous forms of servitude? The second proposition seems more in accordance with the historical development of slavery, from the multi-ethnic institution of the Middle Ages to the wholly racial one of the colonial era. Stigmatisation of black skin apparently took root in a strong association of fair skin with femininity, a cultural substrate antedating the first contacts between Blacks and Whites and founded on a real difference in complexion between the sexes.

Peter Frost
 Département d'anthropologie
 Université Laval
 Ste-Foy (Québec)
 Canada G1K 7P4